



# VILLERS INFO

N°259 Juillet 2024

<https://villerslesec.com>

Commune Villers le Sec 70

PanneauPocket

## TERRAIN MULTISPORTS ET CREATION D'UN LOGEMENT

Le conseil municipal décide de réaliser un terrain multisports et de fitness (foot, hand, basket, volley, tennis, pétanque, entraînement physique...) à côté des ateliers municipaux. Le cout global du projet s'élève à 108 000€ HT. Le montant des subventions acquises est de 80%.

La maisonnette vers la mairie (ex salle informatique) sera rénovée pour accueillir des jeunes alternants ou en service civique ou autres personnes. Ce lieu se nommera « Un Projet pour Deux Toits ». Le montant des travaux est estimé à 35 000€ HT. Ce dossier bénéficiera de 80% de subventions. Les travaux débiteront à l'automne 2024.

## VENTES DE TERRAINS

L'association du Moto Club Villers le Sec/Autohison sollicite la municipalité en vue de l'achat du terrain de motocross. Le conseil municipal valide la proposition pour un montant de 3 000€ et la prise en charge de 50% des frais de géomètre.

La SCI Passiflore- Jean Charles Matthieu- nous demande d'acheter 16m<sup>2</sup> de terrain public devant sa propriété afin d'améliorer les aisances de constructions. La proposition est validée à raison de 15€/m<sup>2</sup> et la prise en charge de 50% des frais de géomètre par l'acquéreur.

Madame Isabelle Owona sollicite l'achat d'une bande de terrain jouxtant sa propriété, soit 300 à 350m<sup>2</sup>. Le prix fixé est de 22,50€ le m<sup>2</sup>. Le conseil municipal valide cette délibération.

## PROPOSITIONS D'EMPLOIS MUNICIPAUX

La commune recrute une-un **ATSEM -Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles** à raison de 23 heures hebdomadaires : titulaire du CAP Petite Enfance ou expérience professionnelle dans le domaine ou maman de trois enfants. Les lettres de motivation et de CV sont à déposer à : [mairie.villerslesec@orange.fr](mailto:mairie.villerslesec@orange.fr). Poste à pourvoir au 01/09/2024.

Karine Bourgeois prendra le poste de secrétaire de mairie.

Nous proposons à une personne de plus de 16 ans une mission **Service Civique pour une thématique environnementale, espaces verts, fleurissement...** au sein de la commune à partir de début septembre 2024 et jusqu'en juillet 2025 à raison de 4 journées hebdomadaires. Candidature : [mairie.villerslesec@orange.fr](mailto:mairie.villerslesec@orange.fr)

## CARTE AVANTAGES JEUNES

Le conseil municipal décide d'offrir à tous les jeunes du village âgés de 10 à 18 ans en 2024, une carte Avantage Jeunes.

Les inscriptions avec une photo d'identité seront **clôses le mardi 30 juillet 2024** à l'aide ce coupon réponse ci-joint.

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Date de naissance : .....

Mail : ..... Téléphone : .....

Sollicite une carte Avantages Jeunes auprès de la commune de Villers le Sec, le : ...../...../2024

Signature

## **MODIFICATION DE DUREE HEBDOMADAIRE D'UN AGENT**

Dans le but d'harmoniser les horaires de travail des agents, une modification inférieure à 10% de la durée hebdomadaire pour un adjoint technique à temps non complet est proposée, à hauteur de 13,80h hebdomadaire au lieu de 15h. Délibération validée.

### **ACTES DE RETROCESSION**

Le conseil municipal valide la reprise de deux concessions funéraires : Numéro 78, concernant la famille PERRIOD, et 139 pour la famille FILLATRE. Les propositions sont validées à l'unanimité.

### **VILLAGE ET MAISONS FLEURIES**

Le comité départemental des villages fleuris est passé dans le village le lundi 24 Juin au matin.

Les conclusions principales sont les suivantes :

Un village propre et fleuri. L'action des villageois pour l'arrosage et l'entretien des espaces verts et fleuris est exceptionnelle en Haute Saône. Le comité souhaite davantage de plantation en terre et l'enherbage du cimetière (essai à réfléchir).

**La municipalité remercie chaleureusement les villageois qui entretiennent les abords des maisons, les bordures de chemins, les massifs fleuris et qui rendent notre village gai, accueillant et agréable à vivre.**

Le concours des maisons fleuries est ouvert à chaque habitant qui le désire. Inscription : [www.mes-services-publics70.fr](http://www.mes-services-publics70.fr)  
Contacter Danièle Mougin au préalable : [ymougin@outlook.fr](mailto:ymougin@outlook.fr)

Toute la population est invitée à maintenir ces efforts environnementaux dans le périmètre communal et à nous signaler toute anomalie de voiries ou autres. MERCI à tous.

### **TRAVAUX DE VOIRIES**

Comme vous avez pu le constater, la commune a entrepris des travaux de voiries dans des endroits nécessaires, ce sont la réfection de la rue du Tilleul par les agents, du Gros Chêne, de la place du village et des Granges Merciers. D'autres travaux sont à venir dès cet automne. Nous investissons 25 000€ HT chaque année dans le budget de la voirie.

### **SITE INTERNET MUNICIPAL**

Revu et corrigé, le nouveau site internet (suite à un piratage) est consultable : <http://villerslesec70.fr>. Il est rempli d'informations concernant notre village, mais aussi des renseignements administratifs tels que : état civil, documents d'identité, ordures ménagères, actualités locales, liaisons avec d'autres sites...

### **PARC AGRIVOLTAIQUE**

Les négociations avec la société TOTAL Energie se terminent. Nous avons demandé au prestataire une proposition de bail emphytéotique et de convention de servitudes afin de faire analyser ces éléments par des juristes. Si cela convient nous prendrons une délibération finale lors du prochain conseil municipal.

### **VENTE DE MATERIEL**

Le **gyrobroyeur** Quivogne 180cm de coupe, à chaînes, boîtier 120cv est à vendre. Faire offre en mairie.

### **ANIMATION**

L'association des Jeunes de Villers propose une soirée Marché Nocturne et un Bal dès 22h.

[Samedi 14 septembre dès 17h00 devant la mairie](#) : buvette et restauration sur place.

**Le conseil municipal vous souhaite un agréable été...sous le soleil !**

**Et félicite tous les jeunes qui ont obtenu un diplôme.**

Mairie

3 Rue des Écoles

70000 VILLERS-LE-SEC

☎ 03 84 75 57 93

✉ [mairie.villerslesec@orange.fr](mailto:mairie.villerslesec@orange.fr)